



DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale



DISCRIMINATIONS ET ACCES AU DROIT

Cycle de qualification

23 et 24 novembre – 12 décembre 2017

IREV

IREV • centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France

Bât. Arboretum • 7^{ème} étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille • 03 20 25 10 29 • contact@irev.fr • www.irev.fr

Le déroulement de ce cycle sera accompagné par Hervé Bordy, juriste formateur conseil, spécialisé notamment sur les questions de lutte contre les discriminations et accès au(x) droit(s).

SEANCE 1 — APPROCHES HISTORIQUE, POLITIQUE ET JURIDIQUE DES DISCRIMINATIONS

9h : Accueil café

Les professionnels de terrain, et notamment associatifs, sont souvent les premiers interlocuteurs vers lesquels les habitants se tournent lorsqu'ils ont besoin d'une information, et la reconnaissance ou méconnaissance des phénomènes discriminatoires de la part des professionnels aura un impact certain sur l'expérience personnelle de la discrimination par celui ou celle qui l'a vécue. Savoir ce qu'est une discrimination, ce qui la différencie du racisme ou du sexisme, quels sont les mécanismes à l'œuvre dans les processus discriminatoires, etc., permettra aux professionnels de pouvoir qualifier les situations qui leur sont rapportées et ainsi favoriser l'accès au droit.

Programme de travail :

9h30 – 12h30 :

Introduction et présentation du cycle – Morgane PETIT

Retours et approfondissement(s) de la journée de sensibilisation – Hervé BORDY

La journée de sensibilisation du 8 novembre 2017 a permis d'aborder et de définir un certain nombre de notions, et de contextualiser l'évolution de la prise en compte de la problématique des discriminations dans les politiques publiques en France. Un retour sur les définitions, les critères et les formes que peuvent prendre la discrimination permettra de mieux saisir cette notion complexe.

- ✓ Historique de l'émergence des discriminations
- ✓ Définition de la discrimination
- ✓ Critères de discrimination
- ✓ Formes (directe / indirecte / systémique)

14h – 17h : *Comment qualifier une situation – Hervé BORDY*

De quoi se distingue la discrimination ? Qu'autorise la loi, et que condamne-t-elle ? L'après-midi sera consacrée à l'étude des différents référentiels d'action publique, et à l'analyse d'études de cas permettant de s'entraîner à la qualification des situations.

- ✓ Concurrence des référentiels (égalité / intégration / discrimination / etc.)
- ✓ Nature des publics et accompagnement(s)
- ✓ Etudes de cas : faire la différence entre ce qui relève d'une idéologie (racisme, sexisme, etc.) une discrimination / une discrimination légale / une discrimination positive / etc.



SEANCE 2 — REPONSE(S) JURIDIQUE(S) ET ACCOMPAGNEMENT

9h : accueil café

Nous reviendrons, dans cette séance, sur les différentes réponses pouvant être apportées à une personne victime, ou s'estimant être victime de discrimination, qu'elles soient juridiques ou d'autre nature.

Programme de travail :

9h30 – 12h00 : *Les réponses juridiques – Hervé BORDY*

Le droit apparaît comme un outil majeur dans la lutte contre les discriminations, sa bonne compréhension et sa maîtrise s'articulant logiquement à l'accès aux droits fondamentaux. Que dit le droit, quelle est la place de la Justice dans cette lutte contre les discriminations ?

- ✓ Organisation et acteurs de la Justice
- ✓ Les différentes formes de procédures (procès, etc.)
- ✓ Les différentes formes de procédures en lien avec les discriminations

13h30 – 17h : *Accompagnement des publics et posture professionnelle*

Prévenir et lutte contre les discriminations, c'est également adopter une posture adéquate face à des situations spécifiques. Les réponses apportées par les professionnel·les aux situations relatives auront un impact certain sur l'expérience personnelle de la discrimination par celui ou celle qui l'a vécu.

Interventions :

- Jean-François MASSELIS, Directeur du SIAVIC (Service intercommunal d'aide aux victimes)
 - Gille DUMEZ, Directeur de l'AIAVM (Association intercommunale d'aide aux victimes et de médiation) (*sous réserve*)
-
- ✓ Accompagner les personnes victimes réelles ou supposées de discrimination
 - ✓ Favoriser le dialogue et le climat de confiance
 - ✓ Prendre conscience du phénomène de « co-production des discriminations »
 - ✓ Connaître la démarche de conciliation et/ou de médiation

Témoignage :

- Collectif Kif Kif



SEANCE 3 — CREATION D'UN RESEAU D'ACTEURS

9h : Accueil café

Un des principaux objectifs de ce cycle, et de cette dernière séance, est de favoriser la rencontre entre les professionnels et acteurs de terrain associatifs, en lien direct avec les populations, et les structures d'accès au droit, sur le territoire de la MEL (approche intercommunale au sein du territoire, échange d'expériences et de pratiques, mise en réseau), afin de créer un réseau pérenne d'acteurs engagés sur cette question.

Programme de travail :

9h – 12h30 : Connaissance des structures d'accès au droit / Mise en réseau

Les structures d'accès au droit (Défenseur des droits, CDAD, PAD, MJD, etc.) sont souvent méconnues des professionnels de terrain et des habitants. L'enjeu est dans un premier temps de les faire connaître en tant qu'interlocuteurs spécialisés dans les réponses à apporter à des situations spécifiques liées à la discrimination.

- ✓ Identification et présentation des acteurs clés de l'accès au droit
- ✓ Se constituer un réseau

Interventions et témoignages :

- Déborah FACON – Métropole Européenne de Lille
- Moussa ALLEM – Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- Jean-Jacques FIEMS – Défenseur des Droits
- Nathalie FLASZENSKI – Conseil départemental de l'accès au droit
- Nicolas WALCZAK – Tribunal de grande instance
- Professionnel·le·s des structures d'accès au droit présentes à la formation
- Morgane PETIT - IREV

14h – 17h : Ateliers et mises en situations – Hervé BORDY

Comment travailler ensemble et coordonner l'orientation d'une personne victime réelle ou supposée de discrimination ? Quel est le rôle de chacun ? Cette dernière séquence vise à mettre en application les différents apports du cycle.

- ✓ Ateliers et mises en situation